

Trame verte et bleue urbaine et périurbaine

Expérimentation et observation des pratiques

- EXPÉRIMENTATION -

4/5

MOUTIERS

CONTEXTE ET INTERETS

La ville de Moûtiers est située au cœur de la vallée de la Tarentaise dont elle est la capitale. Elle a la particularité d'être la porte d'accès de la Haute-vallée de la Tarentaise et de plusieurs grandes stations de ski. La ville s'est développée en pied de montagnes, dans un espace géographiquement restreint et contraint à la confluence de l'Isère et du Doron de Bozel. Son histoire et son développement sont étroitement liés à l'eau.

Spécificités

Moûtiers est référencée en secteur prioritaire du SRCE et dans ce cadre l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise affiche à l'échelle du SCoT, approuvé en décembre 2017, l'ambition d'assurer la préservation « d'une vallée durable pour tous », mettant en avant la volonté de préserver la richesse de la biodiversité par la mise en place d'une trame verte et bleue. Ces éléments sont aujourd'hui également pris en compte dans le PLU.

La biodiversité de ce vaste territoire apparaît comme un atout fondamental de l'attractivité touristique et du cadre de vie des habitants, malgré les nombreuses menaces qui pèsent sur elle.

C'est pourquoi à l'échelle de la ville de Moûtiers, ces questions s'affichent comme prégnantes du fait de ses spécificités géographiques, économiques et urbanistiques.

Savoie



Parc de l'Hôtel de ville à Moûtiers – © CAUE de la Savoie

METHODOLOGIE

A l'appui de l'expertise engagée par les partenaires de l'action (CAUE de la Savoie, LPO 73 et le CBNA), un travail de terrain a permis d'identifier et cartographier la Trame verte et bleue permettant de mettre en avant l'état des perturbations liées à l'urbanisation par rapport au déplacement de la faune et la faible présence du végétal en zone urbaine limitant le déploiement de la biodiversité.

En parallèle, des ateliers avec les acteurs du territoire ont permis d'alimenter les analyses et ouvrir des pistes pour la prise en compte de la TVB.



Echanges avec les acteurs locaux – Séminaire d'ouverture

© CAUE de la Savoie

Diagnostic

Le CAUE et le LPO de la Savoie ont organisé différentes manifestations avec les élus, les techniciens, les partenaires et également les habitants de la commune et plus largement de la vallée de Tarentaise-Vanoise, les interrogeant sur la question de la nature en ville, sa place à leurs yeux, son intérêt. Une conférence ouverte à tous sur le thème de la «nature en ville», sa représentation et un état des lieux, a permis de revenir sur les actions engagées par la collectivité en ouvrant des pistes pour favoriser la nature dans le centre urbain de Moûtiers.

Des liens ont été noués avec la commune de la Motte-Servolex, figurant parmi les «retours d'expériences» de l'action Régionale TVB, ayant ainsi permis d'avoir un retour sur les actions engagées en faveur de la biodiversité et plus précisément sur son Agenda 21.

Une visite de terrain a été réalisée à Chambéry, permettant d'appréhender les travaux menés pour la mise en valeur des bords de Leysse à l'appui des services de Chambéry-Métropole-Cœur des Bauges, en présence d'élus et techniciens pour permettre à la collectivité d'envisager l'aménagement des bords de l'Isère de manière plus qualitative.

Un sociologue associé à l'action régionale, accompagné d'une designer de l'espace ont également mené une série d'entretiens in-situ.

Ces temps d'échanges et de concertation, ainsi que les travaux et analyses ont permis de mettre en exergue la prise en compte de la nature et de l'eau dans la ville comme fortement liée à son histoire et son développement urbain, faisant apparaître la relation nature/ville comme le reflet de celle de la société avec la nature et l'actuelle fragmentation générée par l'urbanisation. Ils ont surtout permis en complément des analyses et travaux menés par les partenaires d'enrichir la phase diagnostic permettant de dégager les enjeux en matière de TVB propres au territoire de Moûtiers.

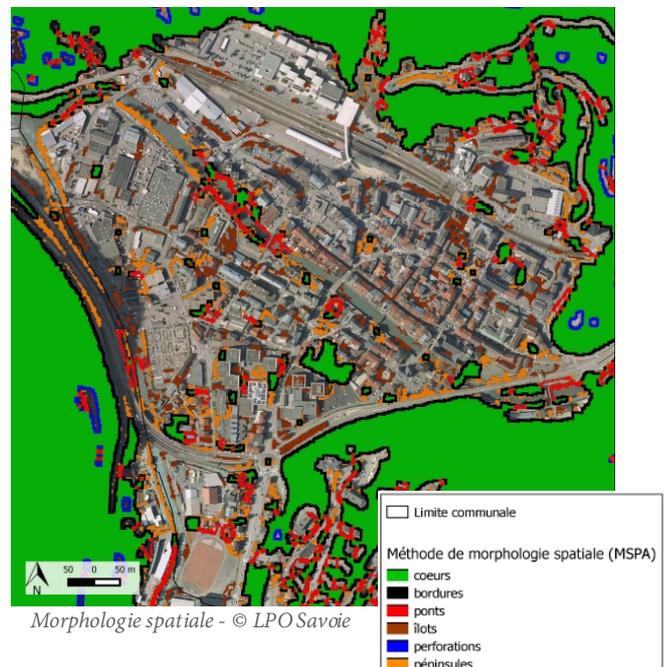
Secteurs à enjeux

L'approche cartographique et les relevés de terrain ont permis de révéler des espèces à enjeux recensées à l'échelle communale :

- 25 types de végétations naturelles ou semi-naturelles,
- 52 espèces d'oiseaux nicheuses dont 26 liés aux parcs, jardins et boisements, 5 au bâti et 7 aux cours d'eau,
- 4 espèces de chauves-souris dont une colonie de 350 individus dans la cathédrale,
- Castors d'Europe, belettes, hérissons...

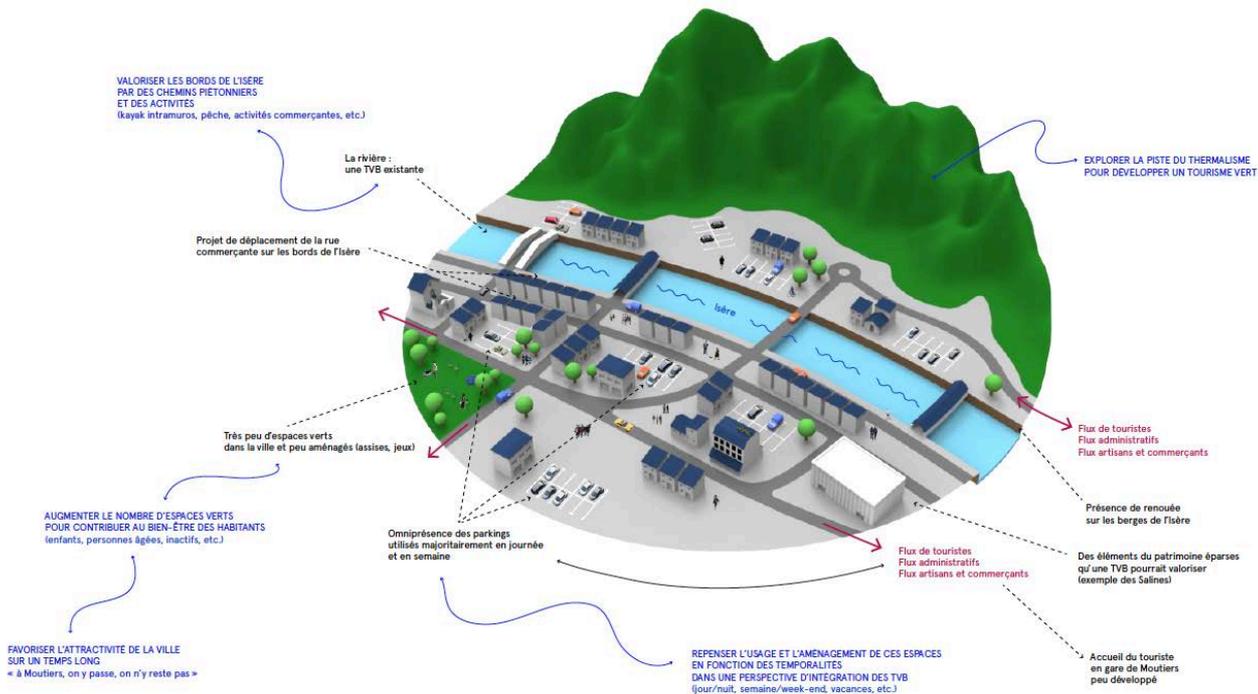
En lien avec ce recensement, des secteurs à enjeux ont été cartographiés permettant de :

- Mettre en valeur les atouts des patrimoines naturels et culturels « Moûtiers, ville d'eau »,
- Introduire plus de nature, de « vert » en centre-ville,
- Réduire la place de la voiture.



ZOOM SUR LES ZONES A ENJEUX

Écosystème des usages existants
et des leviers pour développer les TVB à Moûtiers



Etude des usages – © Franck Léard et Isabelle Daëron

Préconisations issues des pistes d'actions

Trame bleue :

- Valorisation de l'Isère et de ses berges par rapport aux usages,
- Gestion des berges.

Trame verte :

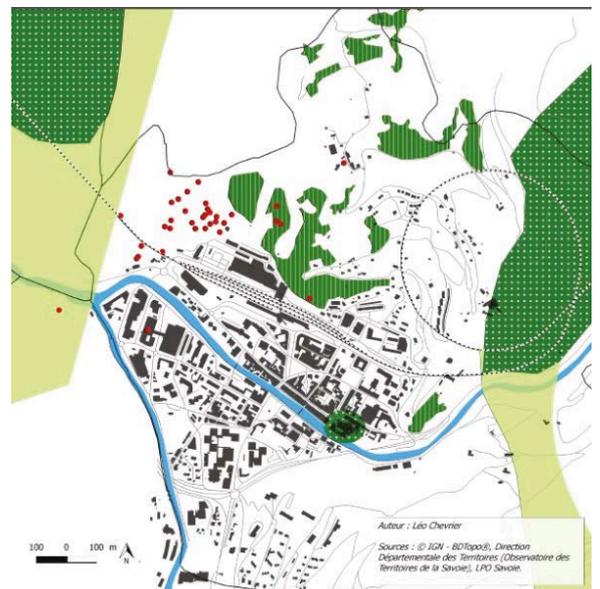
- Préservation des pelouses sèches,
- Reconquête des coteaux,
- Redonner une place à l'Isère (attrait touristique, ...),
- Limiter la voiture en ville et développer les espaces végétalisés,
- Améliorer la perméabilité du centre urbain et la gestion des eaux pluviales.

Espèces :

- Favoriser certaines espèces,
- Limiter les espèces indésirables.

Homme et nature :

- Préserver des espaces verts existants et en développer de nouveaux,
- Développer la place de l'arbre dans la ville,
- Limiter la place de la voiture en ville,
- Sensibiliser le tissu associatif local, les habitants...,
- Communiquer.



Cartographie identifiant les trames vertes et bleues sur Moûtiers



Colonie de chauves-souris dans la Cathédrale - © LPO Savoie

Les fiches actions

Des fiches-actions opérationnelles ont alors été réalisées en lien avec les attentes des élus, des techniciens et des usagers de la commune en prenant en compte les priorités environnementales et naturalistes à l'appui de réalités urbaines, sociales et environnementales. Au nombre de 16, elles doivent permettre de s'approprier le sujet.

Les fiches action produites sont avant tout pédagogiques, pour une mise en œuvre d'actions simples et opérationnelles. Elles traitent des thématiques suivantes :

- Jardins partagés
- Végétaliser les murs et les toitures
- Installer des nichoirs et hôtel à insecte
- La place de l'arbre en ville
- Valoriser les entrées de ville
- Ouvrir un parc au public
- Intégrer le mobilier urbain
- Limiter les espèces invasives ou indésirables
- Végétaliser les stationnements
- Favoriser la mobilité douce
- S'ouvrir sur le grand paysage
- Renaturation des berges de l'Isère
- Valoriser touristiquement l'Isère
- Intégrer la TVB dans les zones AU
- OAP thématique TVB
- Intégrer les haies vives et champêtres.

Fiche action : Végétaliser les stationnements 9/16

« Trame verte et bleue périurbaine et urbaine »
Expérimentation et observation des pratiques

Moûtiers, territoire d'expérimentation pour la Savoie

De quoi parle t-on ?

La forte urbanisation des villes contribue à l'imperméabilisation des sols et par conséquent, participe au ruissellement de l'eau, voire aux inondations.

Les stationnements végétalisés constituent une alternative intéressante parce qu'ils permettent de conserver les fonctions naturelles du sol (régulation thermique et hydrique). L'avantage est aussi esthétique, ce type de parking rend l'espace urbain moins minéral.

La création d'un stationnement végétalisé relève d'un choix d'aménagement durable. Loin des techniques traditionnelles d'imperméabilisation des sols, l'aménagement de ce type de parking, répond aux enjeux de l'éco-construction. Ce principe réintroduit la végétation sur des surfaces traditionnellement bétonnées.

Quels intérêts ?

Les intérêts de la végétalisation des sols sont multiples :

- **Intégration paysagère** des espaces de stationnement : lorsque ces places sont vides mais aussi lorsque des véhicules stationnent.
- **Amélioration de la qualité environnementale des sols pour la biodiversité** : le parking lui-même constitue un milieu de vie grâce aux irrégularités qui retiennent l'eau et à la flore qui s'y développe.
- **Préservation des espèces** : certains animaux sont sensibles aux fortes températures, le parking goudron peut devenir une barrière infranchissable.
- **Absorption des eaux de pluie par le sol** (fonction de régulation hydrique du sol) : il n'est plus nécessaire d'installer un avaloir, l'eau ne surcharge pas le réseau collectif et ne ruisselle pas sur des sols (routes) chargés de particules polluantes (carburants, huiles,...).
- **Réduction de l'effet d'îlot de chaleur** (fonction de régulation thermique du sol) : les surfaces perméables sont plus humides et participent à l'évapotranspiration du sol. Des sols végétalisés améliorent le confort climatique pour la population.
- **Lutte contre la baisse du niveau d'eau des nappes phréatiques** : les sols perméables absorbent l'eau et ralentissent le rythme trop rapide de son déversement vers les ruisseaux et collecteurs.

Le saviez-vous ?

Dans la même logique de facilitation de l'infiltration des eaux, la végétalisation des stationnements peut être combinée avec la création de « noues ». Ces allées sous forme de fossés ont un caractère drainant, on parle alors de noues drainantes.

Stationnements végétalisés avec des dalles alvéolées – La Rivière (38)

Stationnements végétalisés avec des dalles alvéolées – Aubières (63)

Stationnements végétalisés avec des pavés de gré

La Région Auvergne-Rhône-Alpes, CAUE SAVOIE, LPO, AGIR pour la BIODIVERSITÉ

Extrait fiche-action : végétaliser les stationnements

CONCLUSION/BILAN

A l'issu des rencontres et du travail de terrain mené par la LPO et le CAUE de la Savoie, les échanges et les remarques ont permis de compléter le travail mené sur le territoire, tout comme le retour du sociologue suite à son immersion à Moûtiers. La commune n'est pas le seul acteur lié à la présence de la nature en ville et si elle peut avoir un rôle de coordination et d'exemple, les sujets s'adressent à toutes sortes d'usagers, qui au sens large peuvent se saisir d'actions à leur niveau et ainsi accompagner la présence et la préservation de la nature en ville.

L'objectif aujourd'hui, est que chacun ait conscience des enjeux liés à la présence de la nature en ville et œuvre pour la préserver.

Personnes rencontrées :

M. Fabrice PANNECKOUCHE, Maire de Moûtiers

Mme Brigitte MERCANTI, Mairie de Moûtiers

Mme Anne CHEVALLIER, CC Cœur de Tarentaise

M. Quentin DROUET, APTV

Mme Marie MAUSSIN, APTV

Auteurs : CAUE de la Savoie, LPO Savoie, CBNA, Franck Léard sociologue

Crédits photos : CAUE de la Savoie, LPO Savoie

Date de réalisation : avril 2018 Date de publication : mai 2018



Action financée par
la Région Auvergne-Rhône-Alpes
et
le FEDER

